

Avis public d'élection

Ville de Saint-Pie

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Annick Lafontaine, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller, district 1
Poste de conseillère ou conseiller, district 2
Poste de conseillère ou conseiller, district 3
Poste de conseillère ou conseiller, district 4
Poste de conseillère ou conseiller, district 5
Poste de conseillère ou conseiller, district 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 h à 12 h	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12h à 20h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **jusqu'au 17 octobre 2025** à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Sébastien Demers.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Annick Lafontaine
Adresse 77, rue Saint-Pierre
Téléphone 450 772-2488, poste 230

Donné à Saint-Pie, le 16 septembre 2025

Présidente d'élection